



**Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE¹

Partenariat formé entre le Comité japonais de l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Kanazawa, Japon, 20 décembre 2011 – Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Comité japonais de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICNJ) ont signé un mémorandum d'accord (MA) dans le but de promouvoir la sensibilisation au sein des organisations de la société civile au Japon et à l'étranger et d'unir leur force pour la mise en œuvre réussie du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi.

Le MA, signé dans la ville de Kanazawa, au Japon, le 19 décembre 2011 en marge du lancement officiel de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité, a également été endossé par Communication, éducation et sensibilisation du public Japon (CESP Japon) et le Réseau civil japonais pour la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité (RCJ-DNUB).

L'accord souligne le rôle crucial joué par la société civile dans la mise en œuvre du Pacte de Nagoya pour la biodiversité, et contribue au succès de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité et des Objectifs d'Aichi. Il met également l'accent sur l'importance de travailler en collaboration avec des partenaires internationaux afin de sensibiliser la société civile et de mieux soutenir les actions pour la conservation et la biodiversité au niveau local. Il faut noter que l'idée même d'une Décennie des Nations Unies pour la biodiversité fût générée par la société civile japonaise.

Par l'entremise du MA, les signataires—M. Masahito Yoshida, Président de l'UICNJ, M. Ahmed Djoghlaoui, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, M. Masahiro Kawatei, Représentant de CESP Japon, et M. Susumu Takayama, Représentant du RCJ-DNUB—ont convenu de coopérer dans divers domaines, y compris dans l'élaboration et la distribution mondiale de matériel de communication et de diffusion sur la biodiversité et dans la mobilisation d'engagements de gouvernements locaux, du secteur privé, de la jeunesse, du milieu universitaire et des organisations de la société civile par le biais, entre autres, de la campagne *Niju-maru*.

La *Niju-maru* est une campagne menée par l'Organisation internationale pour le progrès industriel, spirituel et culturel, en étroite collaboration avec CESP Japon, qui encourage l'engagement de parties prenantes basées au Japon dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



**Convention sur la
diversité biologique**

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 10

« Un engagement de tous les secteurs est requis afin de réaliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020. Je crois que le Mémoire d'accord signé aujourd'hui par le Secrétariat de la CDB et le Comité japonais de l'UICN mobilisera la participation de tous les secteurs au moyen de programmes de diffusion, y compris le projet *Niju-maru* et CESP, » a déclaré Masahito Yoshida.

Ahmed Djoghlaoui a mentionné : « Le Réseau civil japonais a joué un rôle clé dans le soutien de la désignation de la période 2011-2020 par l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que Décennie des Nations Unies pour la biodiversité. En réaffirmant leur engagement aujourd'hui et en coordonnant leurs efforts, UICN et ses partenaires démontrent la volonté sincère de la société civile à prendre les mesures nécessaires afin d'atteindre les buts établis par la communauté internationale. »
